



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Stéphanie PERNOD BEAUDON

Vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'apprentissage et au sport

Votre interlocuteur :
Sébastien GIRERD – Chargé de mission
Tél. : 04 26 73 61 84

Réf. : VP19 I4025 L0010

Objet : **Aide régionale à l'équipement des clubs sportifs**

Monsieur Daniel RICCARDI
Président

Ligue Auvergne Rhône-Alpes de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
360 cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE

Le Conseil régional, le lundi 29 avril 2019

Monsieur le Président,

Lors de l'Assemblée Plénière du 9 février 2017, le Conseil régional a adopté les modalités d'intervention d'un nouveau dispositif intitulé « Aide régionale à l'équipement des clubs sportifs ».

Par ce dispositif nous souhaitons conforter l'action des clubs amateurs qui constituent les acteurs de terrain du développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire. Ce fonds est destiné aux associations et clubs affiliés à une fédération sportive agréée par le Ministère des Sports et proposant des actions en faveur des jeunes.

L'aide attribuée portera sur l'acquisition de petits équipements ou de matériels dédiés à la pratique sportive.

Désormais et à la demande des clubs sportifs amateurs, l'appel à projet sous forme de campagne sera ouvert annuellement à partir du 15 juin 2019, sur le lien suivant : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/131/289>

Pour toute question, votre contact sera Sophie MONIER : sophie.monier@auvergnerhonealpes.fr

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès des clubs affiliés à votre ligue, afin que ces derniers puissent effectuer leur demande.

Je vous vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Stéphanie PERNOD BEAUDON